

AREQ

Le mouvement des personnes
retraitées CSQ

**GUIDE SUR LA RELÈVE ET LA PARTICIPATION SOCIALE
À L'INTENTION DES SECTEURS**



**ACCROÎTRE LA PARTICIPATION
ET L'IMPLICATION DES
NOUVEAUX MEMBRES DE L'AREQ**



TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION.....4

UN GUIDE POUR QUOI ET POUR QUI?5

1 QUI SONT LES NOUVEAUX MEMBRES DE L'AREQ?.....6

2 LES CONNAÎTRE ET SE FAIRE CONNAÎTRE8

3 COMMENT LES ACCUEILLIR?10

4 QUE PRÉVOIR LORS DES ACTIVITÉS D'ACCUEIL? 11

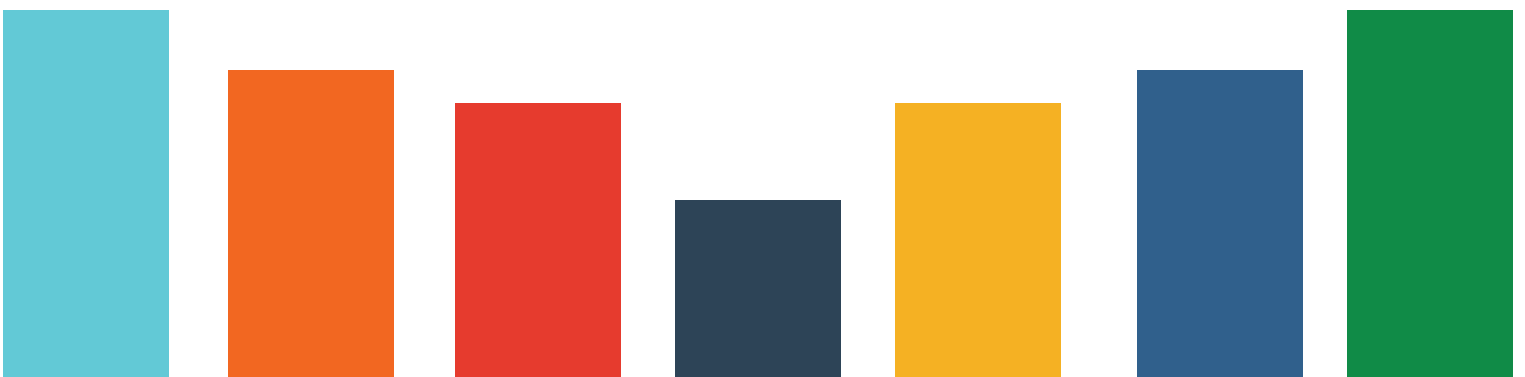
5 QUELLES ACTIVITÉS DEVRAIENT ÊTRE OFFERTES AUX NOUVEAUX MEMBRES? 12

6 COMMENT INFORMER LES NOUVEAUX MEMBRES ET COMMUNIQUER AVEC EUX? 14

7 COMMENT SUSCITER L'IMPLICATION DES NOUVEAUX MEMBRES? 15

CONCLUSION 18

EN RÉSUMÉ..... 18



PRÉSENTATION

Au cours des dernières années, il a été question à plusieurs reprises de la nécessité d'agir pour accroître la participation des membres de l'AREQ à ses activités et à ses actions et susciter une relève aux divers postes et comités. À l'instar de ce qui se vit dans d'autres associations de personnes âgées, nous constatons que les nouveaux membres participent peu aux activités et s'impliquent peu au sein de l'Association, que les participantes et participants aux activités sont de plus en plus âgés, que la plupart des régions et des secteurs ont de la difficulté à susciter une relève à de nombreux postes et que des membres assument des responsabilités à l'AREQ depuis plusieurs années.

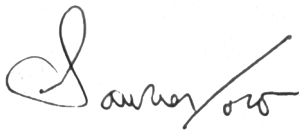
Une recherche-action

Partant de ces constats largement exprimés lors des rencontres interrégionales des conseils sectoriels (RICS) en 2018-2019, il a été décidé de mener une recherche-action sur la participation et la relève à l'aide de deux actions principales :

1. La tenue de dix rencontres régionales de consultation réunissant d'une part des membres engagés et d'autre part des membres non engagés ou nouveaux membres;
2. La réalisation d'un sondage d'envergure auprès des membres qui ont pris leur retraite entre 2015 et 2021, auquel sondage 2348 membres ont répondu.

Un comité ad hoc et un groupe de réflexion élargi sur la relève et la participation ont aussi accompagné l'ensemble de la démarche.

L'AREQ a obtenu une aide du gouvernement fédéral dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) pour soutenir la réalisation de cette recherche-action et la production d'un guide pour les secteurs et d'un guide pour les bénévoles. Les derniers guides produits par l'AREQ sur l'accueil des nouveaux membres datent des années 2000 et 1988. Quelque vingt années plus tard, il s'imposait d'en publier des nouveaux.



Laurier Caron
Coordonnateur de la recherche-action



UN GUIDE POUR QUOI ET POUR QUI?

Le présent guide vise :

- À soutenir les secteurs dans l'amélioration des pratiques d'accueil et d'intégration des personnes nouvellement retraitées;
- À aider les secteurs à accroître la participation des membres de tous les groupes d'âge aux diverses activités et actions;
- À appuyer les secteurs dans la recherche d'une relève aux divers postes et fonctions;
- À aider les secteurs à évaluer leurs actions et à se renouveler.

Ce guide est un instrument de support qui ne cherche pas à imposer un modèle unique. Par les idées qu'il propose, il est au service des secteurs et des régions dans la recherche des meilleures façons de faire. S'il vise en particulier une meilleure participation des personnes nouvellement retraitées, le guide contient de nombreuses pistes d'action qui pourront aussi s'appliquer à des membres qui font partie de l'AREQ depuis plus longtemps. Lorsqu'il est question de participation et de relève, ce sont les membres de tous âges qui sont concernés. Il est toutefois essentiel d'augmenter la participation des personnes de moins de 70 ans qui comptent pour le quart des membres de l'AREQ et qui participent dans une proportion beaucoup moins grande.

Le présent guide traite des nouveaux membres de l'AREQ, des démarches à réaliser pour les rejoindre, des activités d'accueil, des activités en général, de l'adaptation des moyens d'information et de l'implication de ces nouveaux membres au sein de l'Association ou dans d'autres associations et sphères d'activité.

Face à ces enjeux de participation et de relève, les secteurs de l'AREQ pourront compter sur le soutien de l'AREQ nationale. Au-delà de ce guide qui fournit des pistes d'action pour mieux accueillir et intégrer les nouveaux membres, il sera toujours possible de se référer à l'AREQ nationale pour recevoir des conseils et mettre en place les moyens les plus appropriés pour relever ces défis.

Bien que le guide vise en premier lieu les secteurs de l'AREQ et ses membres, nous croyons qu'il pourrait inspirer d'autres associations de personnes âgées qui vivent des problématiques semblables et qui veulent aussi améliorer la participation et l'implication d'un plus grand nombre de bénévoles. Puissent-elles y puiser ce qui pourra leur servir.



1

QUI SONT LES NOUVEAUX MEMBRES DE L'AREQ?

Des effectifs de plus en plus diversifiés

Lors de sa fondation, l'AREQ accueillait principalement des enseignantes et des enseignants de commissions scolaires. Comme les effectifs de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ, anciennement CEQ) se sont diversifiés, il est devenu possible pour l'AREQ d'accueillir du personnel de soutien et du personnel professionnel des divers ordres d'enseignement, des enseignantes et enseignants de cégep, du personnel de centres à la petite enfance (CPE) ou des services de garde en milieu familial, du personnel de la santé et des services sociaux, du personnel des organismes communautaires et du secteur des communications, du personnel des universités et du personnel de la CSQ ou de l'un de ses affiliés. Ces dernières années, près de la moitié des nouveaux membres de l'AREQ ne faisait pas partie du groupe des enseignantes et des enseignants de commissions scolaires lorsqu'ils ont pris leur retraite.

Des membres qui ont besoin d'une pause et qui sont plutôt occupés

En janvier 2022, un sondage d'envergure a été réalisé auprès des membres de l'AREQ qui se sont joints à l'Association entre 2015 et 2021. Le sondage complétait les dix rencontres régionales de consultation qui ont eu lieu en 2021. Au moment de prendre leur retraite, la très grande majorité des 2348 personnes qui ont répondu au sondage étaient satisfaites de leur carrière. Elles étaient heureuses de prendre leur retraite et prêtes à le faire lorsqu'elles l'ont fait. Plusieurs personnes exprimaient toutefois ne pas avoir eu le choix de prendre leur retraite et 40% des répondantes et répondants étaient épuisés lorsqu'ils ont laissé le travail. Cela explique que près de deux personnes sur trois ont eu comme priorités lors des premières années de retraite de se reposer et de prendre soin de leur condition physique.

Près d'une personne sur deux a aussi pris soin de membres de sa famille ou de proches depuis la prise de retraite. Il s'en trouve aussi près du quart qui ont gardé régulièrement leurs petits-enfants. Plusieurs ont travaillé à temps partiel, ont fait de la suppléance ou se sont impliquées dans des activités bénévoles. Environ un individu sur trois avait soit fait des rénovations, soit voyagé, soit fait plus d'activités extérieures ou développé de nouvelles occupations. Ces nouveaux retraités veulent bouger et continuer d'apprendre. Ils nomment quatre priorités à la retraite : l'activité physique, la famille, la lecture et les voyages.



Des membres qui participent peu aux activités de l'AREQ

La plupart des individus qui ont répondu au sondage ou participé aux rencontres de consultation connaissaient peu ou pas l'AREQ. Moins d'une personne sur deux avait participé à au moins une activité de l'AREQ et la plupart ne connaissaient pas de membres de l'AREQ à l'exception parfois d'anciens collègues. La très grande majorité avait toutefois une perception positive de l'AREQ et du rôle qu'elle joue socialement. Plusieurs ont exprimé l'intention de participer davantage aux activités de l'AREQ si celles-ci rejoignaient leurs intérêts et leurs besoins, dont celui d'apprendre, si elles étaient à proximité de leur domicile et si on pouvait y rencontrer d'anciens collègues.

Parmi les nouvelles personnes retraitées, certaines étaient engagées sur les plans syndical ou professionnel lorsqu'elles étaient encore au travail alors que d'autres ne l'étaient pas. Plusieurs étaient aussi impliquées dans des associations ou des mouvements dont elles font toujours partie. Ces personnes sont réticentes à prendre de nouvelles responsabilités ou à avoir de nouvelles obligations. Elles montrent aussi peu d'intérêt pour les réunions. Toutefois, plusieurs montrent une ouverture à aider et à contribuer à l'AREQ si la tâche est précise et limitée dans le temps et si elles peuvent se sentir utiles et mettre à profit leurs talents, leurs connaissances ou leurs compétences.



2 LES CONNAÎTRE ET SE FAIRE CONNAÎTRE

Les sessions de préparation à la retraite

Chaque année, il y a environ mille membres qui se joignent à l'AREQ. Comme nous le disions précédemment, ces membres proviennent des divers groupes de travailleuses et travailleurs qui sont affiliés à la CSQ. Beaucoup d'entre eux ont participé au préalable à une session de préparation à la retraite dont l'organisation incombe à l'AREQ. Seules les personnes qui ont prévu prendre leur retraite dans les cinq prochaines années peuvent participer à ces sessions. Il est généralement recommandé de participer à ces sessions de deux à trois ans avant la prise de retraite pour en améliorer la planification. Y sont abordés les aspects psychosociaux de la vie à la retraite, les aspects financiers, certaines questions juridiques, les assurances et les régimes de retraite.

Des travaux ont été menés pour actualiser les informations et les présentations sur l'AREQ même si le but premier de ces sessions n'est pas de parler de l'AREQ. Lorsqu'elles se réalisent en présence plutôt qu'en vidéoconférence, il est demandé aux régions et aux secteurs de collaborer à l'accueil des participantes et participants. C'est une belle occasion pour faire connaître les réalisations de la région ou des secteurs et établir un premier contact avec ces futurs membres. Les régions ont aussi la possibilité de fournir à ces futures personnes retraitées les informations sur les priorités et les activités de l'AREQ dans la région et les secteurs. Il serait bon de produire une fiche synthèse d'une page sur votre secteur.

Lors des consultations, il a été suggéré à l'AREQ nationale de vérifier si les personnes qui ont suivi les sessions de préparation à la retraite ont adhéré à l'AREQ par la suite et de sonder les futurs retraités sur leurs intérêts et leurs besoins à la retraite à l'instar de ce qui s'est fait pour les personnes nouvellement retraitées. Des suivis seront faits à ce sujet.

Garder contact avec les syndicats

Il existe une autre façon d'entrer en contact avec les futures personnes retraitées. Il est possible d'offrir aux syndicats du territoire du secteur ou de la région de participer aux assemblées de fin d'année où on souligne les prises de retraite. Vous pourriez alors présenter l'AREQ dans ses dimensions régionale ou sectorielle et partager les informations pertinentes sur l'Association dans un dépliant, un document d'information, le bulletin syndical ou sur le site Web du syndicat. On peut aussi tenter d'obtenir auprès des syndicats la liste des personnes qui prendront leur retraite. Cela pourrait permettre par la suite de vérifier si ces nouvelles personnes retraitées sont devenues membres de l'AREQ et de relancer les personnes qui n'ont pas adhéré à l'AREQ au moment de leur prise de retraite. Certaines présidences régionales de l'AREQ participent également aux instances de coordination régionale de la CSQ où elles peuvent échanger avec les représentantes et représentants des syndicats de la CSQ et ainsi répondre aux questions sur l'AREQ.



Les listes de membres de l'AREQ du secteur

Lorsque les personnes deviennent membres de l'AREQ ou adhèrent au régime ASSUREQ, l'AREQ nationale inscrit les informations pertinentes dans une banque d'informations. Le secteur concerné a accès aux informations sur les membres de son territoire peu de temps après leur adhésion. Le secteur crée ses listes à partir des informations fournies de façon continue par l'AREQ nationale via le logiciel de gestion des membres (appelé CELMA depuis peu).

Ces listes contiennent diverses informations sur les membres (âge, catégorie d'emploi, coordonnées, courriel, numéros de téléphone, etc.). Il est aussi envisagé de donner accès à l'information sur le dernier employeur de la personne. Le secteur a par ailleurs le choix de la période qu'il veut couvrir (par exemple un mois, trois mois, un an, deux ans, trois ans, etc.). C'est au secteur de constituer la liste de ses nouveaux membres et d'en assurer le suivi.

Un secteur devrait vérifier ses listes à plus d'un moment dans l'année (le premier du mois ou chaque trois mois par exemple), car les personnes peuvent prendre leur retraite et se joindre à l'AREQ à divers moments de l'année. Il est bon de faire régulièrement cette opération pour entrer en contact rapidement avec les nouveaux membres. Il y a aussi des membres qui changent de secteur pendant l'année et qu'il est pertinent d'accueillir dans leur nouveau secteur.

Il est aussi recommandé de constituer des listes de membres qui ont joint l'AREQ et le secteur dans les trois, les quatre ou les cinq dernières années. Vous pourriez ainsi vérifier si ces membres ont participé à des activités de l'AREQ, notamment à une activité d'accueil depuis qu'elles et ils ont joint l'AREQ. Si ces membres ont peu ou pas participé aux activités de l'Association, vous pourriez envisager de les inviter à une activité spéciale.

Vous pourriez vérifier dans quelle catégorie d'emploi elles et ils étaient au moment de leur prise de retraite et examiner s'il y a d'autres membres de la même catégorie d'emploi qui ont joint l'AREQ au cours de cette période. Cela pourrait permettre de regrouper ces personnes lors d'une activité d'accueil ou d'une autre activité.

Dans le cas des secteurs qui couvrent un large territoire ou de secteurs où les gens se déplacent peu, vous pourriez inclure sur les listes de membres des informations sur les lieux de résidence afin de pouvoir réunir les personnes à proximité de leur domicile si cela est souhaité.



3 COMMENT LES ACCUEILLIR?

Lettre ou contact direct

Plusieurs secteurs ont pris l'habitude de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres dans une lettre personnalisée. Dans cette lettre qui doit être brève, on peut souhaiter aux personnes une bonne retraite, les féliciter d'avoir joint l'AREQ et donner quelques informations essentielles sur l'AREQ sur les plans sectoriel, régional ou national. L'accent doit être mis sur la participation à la vie de l'Association.

Toutefois, rien ne vaut le contact direct. Dès que l'on sait qu'une personne a adhéré à l'AREQ et qu'elle fait maintenant partie du secteur, il importe de la contacter. On se doit de privilégier l'appel ou la rencontre au courriel et le faire rapidement. Il sera bon de confier cette responsabilité à une ou des personnes du secteur en particulier. Il sera aussi nécessaire de bien préparer ces appels pour que ce premier contact soit positif. Il est recommandé de conserver certaines informations sur ces appels.

Il pourrait s'avérer pertinent de prévoir un système de parrainage ou de marrainage des nouveaux membres en associant un membre plus ancien à un nouveau membre. Idéalement, ce serait une personne qui connaît le nouveau membre ou une personne en provenance du même secteur d'emploi. Cette personne pourrait faire le premier contact et assurer un suivi pendant la première année de retraite.

Inviter à une activité d'accueil

Nous avons constaté lors du sondage que la moitié des personnes n'avait pas participé à une activité d'accueil ou à une activité de l'AREQ. Il est important que les nouveaux membres de l'AREQ participent à au moins une activité d'accueil. Comme plusieurs membres qui ont joint l'AREQ ces cinq dernières années n'ont pas encore participé à des activités de l'Association, vous pourriez vérifier si ces membres souhaitent se joindre à l'activité d'accueil.

Dès qu'il y a quelques nouveaux membres dans le secteur, on peut les inviter à une activité d'accueil en privilégiant le contact direct au courriel. Le secteur doit juger du meilleur moment et du nombre de personnes requis pour tenir une activité d'accueil. Il peut s'avérer pertinent de tenir des activités d'accueil à plus d'un moment dans l'année (au moins à deux moments), car de nouveaux membres peuvent se joindre à tout moment de l'année.

Il serait bon de s'assurer autant qu'il se peut qu'il y ait à l'activité d'accueil plusieurs nouveaux membres de la même catégorie d'emploi et d'anciens membres de cette même catégorie d'emploi, voire de l'établissement où les personnes travaillaient. Cela a l'avantage de faire en sorte que la personne se sente moins seule.



4 QUE PRÉVOIR LORS DES ACTIVITÉS D'ACCUEIL?

Aux nouveaux membres de se présenter

Lors de l'activité d'accueil, on invitera les personnes à se présenter: activité professionnelle avant la retraite, engagements avant et après la prise de retraite, situation familiale ou personnelle, domicile, occupations actuelles, champs d'intérêt, activités qui pourraient les intéresser, etc. On leur demandera également quelles sont leurs attentes envers l'AREQ. Il sera important que les nouveaux membres présents à la rencontre aient du temps pour échanger entre eux.

Présenter brièvement l'AREQ

En prévision de la rencontre, vous pourriez demander aux individus s'il y a des aspects concernant l'AREQ sur lesquels ils souhaiteraient obtenir plus d'informations. Vous pourriez répondre aux questions des gens et présenter brièvement l'AREQ en mettant l'accent sur le secteur: priorités, actions et activités sectorielles, comités, voyages ou sorties, avantages et rabais offerts aux membres de l'AREQ, bulletins d'information, autres moyens de communication, etc. À l'instar de ce qui s'est fait dans certains secteurs, vous pourriez, lors de cette activité d'accueil, tenir des kiosques sur des sujets précis.

Vous pourriez dire quelques mots sur le régional et le national en mentionnant quelques grands dossiers. Il sera important lors de cette première rencontre de ne pas mettre d'emphase sur les structures de l'AREQ et les postes à pourvoir aux divers niveaux.

S'il y a des membres de différentes catégories d'emploi à l'activité d'accueil, vous pourriez tenter de regrouper aux mêmes tables les gens par catégorie d'emploi ou anciens milieux de travail. Vous pourriez également les jumeler avec des membres de la même catégorie d'emploi qui font partie de l'AREQ depuis plus longtemps.

Jumeler l'activité d'accueil à une activité régulière

L'activité d'accueil pourra être jumelée ou non à une autre activité. L'activité d'accueil peut être suffisante pour un premier contact. Dans tous les cas, on doit s'assurer qu'il y a assez de temps pour l'activité d'accueil et pour les échanges entre les nouveaux membres.

Si l'activité d'accueil est suivie d'une autre activité ouverte à tous les membres, on devra s'assurer que cette autre activité plaira aux nouveaux membres et que ces derniers ne seront pas isolés à une table. On devra mélanger les nouveaux et les anciens membres en assurant la présence de nouveaux membres (plus d'un idéalement) et d'anciens membres aux diverses tables. S'il y a des membres en provenance de catégories d'emploi moins représentées, vous pourriez les regrouper à la même table. S'il n'y a pas d'activité jumelée à l'activité d'accueil, il sera bon d'en prévoir une assez rapidement en prenant en compte les intérêts exprimés par ces nouveaux membres.



5 QUELLES ACTIVITÉS DEVRAIENT ÊTRE OFFERTES AUX NOUVEAUX MEMBRES?

Les consulter

Lors de l'activité d'accueil ou par d'autres moyens, il s'avère pertinent de consulter les nouveaux membres sur leurs champs d'intérêt et le type d'activités auxquelles ils aimeraient participer.

S'ouvrir à de nouvelles activités

Tout en informant les nouveaux membres sur les activités existantes, il peut être important de montrer une ouverture à mettre en place de nouvelles activités. Vous pourriez ici consulter les nouveaux membres sur les activités souhaitées et les impliquer dans l'organisation et la réalisation de nouvelles activités. L'important est d'essayer, de se donner une période d'expérimentation et d'innover dans la mise en place de nouvelles activités. Vous pourriez par exemple privilégier des activités où on bouge et celles où on apprend des choses afin de répondre à des besoins exprimés par les personnes nouvellement retraitées qui ont participé aux diverses consultations.

S'inspirer des projets *Toujours en action* et des réalisations des autres secteurs

Dans le choix des activités pour rejoindre les nouveaux membres ou les personnes qui participent peu, vous pourriez vous inspirer de ce que d'autres secteurs ont fait et des projets *Toujours en action*. Voici quelques exemples : 5 à 7 dans une microbrasserie, repas dans une école d'hôtellerie, déjeuner ou repas des nouvelles et nouveaux, rencontre des personnes qui ont joint l'AREQ depuis cinq années ou moins, méchoui, cabane à sucre, visite culturelle ou de musée, visite historico-touristique, visite industrielle, activité artistique, visite de jardins botaniques, activité de marche, club de marche, de vélo ou de lecture, gymnastique douce ou yoga, golf, aquaforme, conférences sur des sujets d'actualité ou des thèmes qui intéressent les membres, etc. Pour en savoir davantage sur les projets *Toujours en action* : <https://areq.lacsq.org/services-aux-membres/programme-toujours-en-action/>.

Des activités qui visent aussi des petits groupes

Vous pourriez aussi permettre la réalisation d'activités de plus petits groupes (par territoire, champs d'intérêt, affinités, catégorie d'emploi, etc.) afin de répondre à des besoins ou à des intérêts particuliers. L'important est de pouvoir créer des liens et de maintenir ces liens. S'il demeure pertinent de planifier des activités qui visent un plus grand nombre, il peut être aussi intéressant de viser de plus petits groupes et de développer petit à petit chez ces personnes le sentiment d'appartenance à un plus grand ensemble. On conviendra toutefois qu'on ne peut multiplier à l'infini le nombre d'activités à organiser et le nombre de groupes à réunir.



Des activités qui intéressent tous les groupes de l'AREQ

Que l'on soit une femme ou un homme, que l'on soit hétérosexuel ou homosexuel, que l'on habite la Gaspésie ou la région de Montréal, que l'on soit né au Québec ou non, que l'on provienne du secteur de l'éducation ou du secteur de la santé, on devrait toutes et tous avoir accès à des activités qui nous intéressent. Lors des consultations, plusieurs ont souligné l'enjeu d'une moins grande participation des hommes aux activités. Il pourrait être envisagé d'offrir des activités susceptibles d'intéresser davantage les hommes, sans restreindre la participation à ces derniers. On peut penser ici à des visites d'industries ou de fermes, à des activités à l'extérieur, à des activités sportives, à des ateliers, etc. Des secteurs ont fait de telles expériences avec succès.

Faire attention au vocabulaire utilisé

Lors des rencontres régionales de consultation, plusieurs ont souligné qu'il serait important d'être plus attentifs au vocabulaire choisi pour les activités. Pour ne pas être associés à un secteur d'emploi, des secteurs ont décidé de tenir chaque année une activité des retrouvailles plutôt qu'une activité de la non-rentree qui réfère plutôt au personnel enseignant. Vous pourriez avoir le même souci d'inclusion en indiquant aux conférencières et conférenciers invités que les membres de l'AREQ ont exercé des emplois variés et que ce ne sont pas seulement d'anciennes enseignantes et d'anciens enseignants.

Relancer les nouveaux membres après quelques années

Ce n'est pas parce qu'une personne a montré peu d'intérêt pour les activités de l'AREQ au début de sa retraite qu'elle ne le fera pas plus tard. Sans insister de façon démesurée, il est pertinent de rappeler périodiquement à ces personnes qu'elles ont le droit de participer aux activités et aux actions de leur association et qu'elles peuvent en proposer.

Vous pourriez aussi offrir aux membres qui ont joint l'AREQ il y a de trois à cinq ans de se rencontrer afin de faire le point sur leur vie à la retraite et les informer sur les réalisations de l'AREQ. Lors des rencontres de consultation régionale, plusieurs personnes ont indiqué qu'après trois ou quatre années à la retraite, elles avaient l'impression d'avoir fait le tour de ce qu'elles avaient prévu faire et qu'elles étaient maintenant prêtes et intéressées à participer davantage aux activités de l'Association. Ce type de rencontre a déjà été expérimenté avec succès et il serait possible d'en organiser en mettant à contribution des ressources du milieu.

Se donner des cibles de participation et en assurer le suivi

Qu'il s'agisse de l'ensemble des membres ou plus particulièrement des nouveaux membres du secteur, il apparaît important de se donner des objectifs de participation mesurables (proportion des nouveaux membres et des membres des divers groupes d'âge) et d'en assurer le suivi. Cela exige d'établir des objectifs de participation des nouveaux membres, de tenir des statistiques sur leur participation, de faire l'analyse de la situation et d'identifier des moyens pour obtenir les taux de participation visés.



6 COMMENT INFORMER LES NOUVEAUX MEMBRES ET COMMUNIQUER AVEC EUX ?

Les personnes nouvellement retraitées qui ont répondu au sondage de l'AREQ souhaitent recevoir plus d'information sur les activités offertes dans leur secteur ou leur région ainsi que sur les dossiers pilotés par l'AREQ nationale. Or les nouveaux membres de l'AREQ ont tendance à utiliser davantage les moyens de communication électroniques que les moyens traditionnels. Ils ont généralement accès à Internet, ont une adresse courriel personnelle, optent plus pour les bulletins électroniques et ont davantage l'habitude d'aller chercher les informations dont ils ont besoin.

Priorité aux moyens de communication électroniques

Beaucoup de secteurs ont développé un site Web et une page Facebook. Plusieurs ont mis en place une version électronique de leur bulletin. Quelques secteurs ont une infolettre qui est publiée périodiquement. On peut donc suggérer aux nouveaux membres de s'abonner au Facebook et à l'infolettre de l'AREQ nationale de même qu'au Facebook, au bulletin électronique et à l'infolettre du secteur s'il en produit.

Les nouveaux membres peuvent être sollicités dans la mise en place et l'opérationnalisation des divers moyens d'information et de communication électroniques, car plusieurs ont développé des habiletés et des compétences dans ces domaines.

Il importe également de rendre visibles les nouveaux membres dans toutes nos communications et outils d'information. Il est essentiel que les nouveaux membres se reconnaissent dans les diverses représentations et dans l'identité visuelle de l'Association. Vous pourriez, à ce titre, produire des capsules d'information sur les nouveaux membres pour les faire connaître et faire en sorte qu'ils s'identifient davantage à l'Association. L'effort doit être fait à tous les niveaux de l'Association.

Enfin, avec la pandémie, l'AREQ a mis en place des webinaires sur des thèmes liés à la condition des femmes, à la condition des hommes, à l'environnement et au développement durable, à des questions sociopolitiques, à l'aide médicale à mourir, aux assurances, au service de consultation juridique Novum, etc. Ces webinaires qui ont été mis en œuvre par le national, les régions et les secteurs ont été appréciés des membres et des nouveaux membres en particulier. L'AREQ continuera d'offrir des webinaires.



7 COMMENT SUSCITER L'IMPLICATION DES NOUVEAUX MEMBRES?

Ce serait une erreur que de solliciter un nouveau membre de l'AREQ pour un poste dans un conseil sectoriel ou pour une autre responsabilité dès le premier contact. Les personnes qui rejoignent l'AREQ à la suite d'une longue carrière professionnelle ressentent le besoin de prendre une pause particulièrement si elles ont été très impliquées au travail que ce soit au plan professionnel ou au plan syndical. Elles ont besoin de passer un peu de temps à la retraite et d'apprivoiser l'AREQ avant de penser à quelque engagement que ce soit.

La participation avant l'implication

C'est pourquoi il est essentiel de viser tout d'abord la participation de ces personnes à des activités ou à des actions de l'AREQ avant de les solliciter pour des responsabilités particulières. Les personnes doivent pouvoir créer des liens et mieux connaître l'Association et ses membres avant de s'engager. Une personne qui a participé à quelques activités ou actions sera plus susceptible de prendre des responsabilités par la suite si elle peut donner un sens à cet engagement.

Il est par ailleurs important de respecter le choix des individus de tout simplement participer aux activités de l'Association sans y prendre de responsabilités. Dans toute association, il y a des membres actifs et des membres satellites. À trop insister auprès des personnes pour qu'elles prennent des responsabilités, on risque d'éloigner ces personnes de l'Association et de ses activités. Il vaut mieux avoir une personne qui participe sans s'impliquer qu'une personne qui ne participe jamais.

Des membres impliqués dans la communauté

Plusieurs ont des engagements à l'extérieur de l'Association ou au sein de leur famille et ont peu de temps et d'énergie à donner à l'Association. Ils sont engagés au sein d'organismes de loisirs, dans des groupes environnementaux, dans des centres d'action bénévole, dans des chorales, au sein de conseils municipaux, etc. Il importe de reconnaître ces engagements et de les valoriser. Vous pourriez faire connaître ces implications dans vos outils de communication et lors de vos activités en soulignant l'engagement bénévole des membres de l'AREQ au service du bien commun. Ces personnes peuvent très bien participer à l'AREQ et témoigner de leurs autres expériences d'engagement sans prendre de responsabilités dans l'Association. Toutefois, une personne impliquée dans sa communauté peut aussi s'impliquer à l'AREQ si elle le souhaite.



Commencer par des tâches simples

Il peut arriver que des personnes expriment vouloir attendre un peu avant de s'impliquer et souhaitent commencer par des tâches plus légères qu'un poste au conseil sectoriel par exemple. Il est important de les écouter. Il serait bon de vérifier auprès de ces personnes ce qui pourrait les intéresser : prendre la responsabilité d'une activité ou de l'une des tâches de cette activité, faire des appels, participer à l'accueil, collaborer à la production du bulletin sectoriel, faire partie d'un comité, etc. Plus il y aura de personnes qui accompliront des tâches particulières, moins la tâche sera lourde pour les personnes aux divers postes.

Des tâches précises et limitées dans le temps

Pour les nouveaux membres de l'AREQ, tout comme pour beaucoup de nouvelles personnes retraitées, il faut que les tâches soient précises et limitées dans le temps pour qu'elles soient attrayantes. C'est d'ailleurs la première condition de leur engagement selon les réponses au sondage. On veut savoir précisément ce que l'on a à faire et pour quelle durée. On retrouve cette tendance dans beaucoup de milieux et à tous les âges. On ne sera donc pas surpris que des membres venant juste de quitter le travail soient réticents à prendre des engagements pour plusieurs années dans des rôles plus ou moins définis. En revanche, elles et ils seraient disposés à réaliser des tâches précises qui ont un début et une fin.

Miser sur les intérêts et les talents des personnes

Dans tous les cas, il sera important de confier aux nouveaux membres des tâches ou des responsabilités qui correspondent à leurs intérêts, leurs connaissances ou leurs compétences. Une personne aime écrire, peut-on lui proposer d'écrire dans le bulletin. Une personne est sensible au sort réservé aux plus âgés, peut-on lui suggérer de faire des appels aux 80 ans et plus. Une personne est passionnée de pêche, peut-on lui suggérer d'organiser une activité de pêche. Une personne aime les arts, peut-on lui suggérer de participer à l'organisation d'une visite de musée ou d'une activité dans le domaine des arts.

Un sondage peut être fait annuellement pour connaître les forces, les compétences, les habiletés ou les intérêts des nouveaux membres comme des membres plus anciens. Les personnes peuvent être sondées lors de l'activité d'accueil ou de façon électronique à l'aide d'un questionnaire simple à compléter. Le questionnaire pourra aussi être transmis aux personnes qui ont joint l'AREQ dans les dernières années.



Favoriser l'apprentissage par le mentorat

Vous pourriez mieux appuyer une progression dans l'engagement en mettant en place des formules de mentorat, de parrainage, de marrainage ou de jumelage. Ce sont des formules qui favorisent l'apprentissage de nouvelles tâches ou responsabilités. Peu de personnes peuvent affirmer sans hésitation qu'elles ont les compétences requises pour planifier le contenu du bulletin sectoriel, assurer la coordination du comité environnement, organiser l'activité des retrouvailles ou occuper un poste au conseil sectoriel par exemple. Une période d'initiation et de familiarisation avec ces fonctions profite autant à la personne qui apprend qu'à celle qui partage son expérience. On peut très bien partager ses connaissances ou ses façons de faire sans les imposer. Et une personne qui prend de nouvelles responsabilités peut amener sa couleur et son bagage, ce qui peut être profitable à l'association.

Ne pas avoir peur de laisser des postes vacants

Pour qu'il y ait une relève et que d'autres membres (nouveaux ou anciens) acceptent de prendre des responsabilités, il faudra aussi accepter de laisser des postes vacants. Si, chaque fois qu'un poste se libère, on se dépêche de le combler, il n'y aura jamais personne qui proposera sa candidature ou acceptera que l'on propose sa candidature. Nous assistons dans plusieurs secteurs à un jeu de chaise musicale qui n'est pas favorable à l'intégration de nouvelles personnes. Passer d'un poste à l'autre n'est pas interdit, mais cela peut empêcher des personnes de se poser la question.

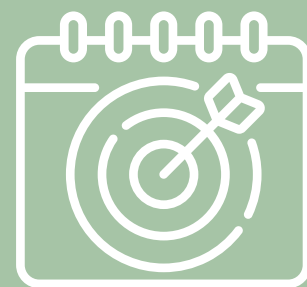
Tout en reconnaissant l'engagement sincère des personnes qui ont occupé plusieurs postes au conseil sectoriel pendant de nombreuses années, il serait bon de laisser des postes vacants et d'attendre un peu pour pourvoir ces postes pour que de nouvelles personnes manifestent de l'intérêt pour ces derniers. Des secteurs mettent une chaise en évidence pour inciter de nouvelles personnes à poser leur candidature. Enfin, laisser sa place au conseil sectoriel ou dans un comité ne veut pas dire qu'on se désintéresse de l'Association et qu'on ne peut plus participer à certaines tâches.

Valoriser ses bénévoles

Toute organisation qui repose sur ses bénévoles se doit de les valoriser et de reconnaître leur contribution essentielle. Cela doit être fait régulièrement et selon des formes qui peuvent varier. C'est au secteur de déterminer les meilleures façons de reconnaître l'apport des bénévoles dans le respect des moyens disponibles. L'engagement des bénévoles doit être souligné publiquement et grandement valorisé lorsque cela s'y prête.

Se donner des objectifs d'implication mesurables et en assurer le suivi

Enfin, il est essentiel de se donner des objectifs d'implication des nouveaux membres mesurables et d'en assurer le suivi. À l'instar des objectifs de participation, vous pourriez établir des objectifs d'implication des nouveaux membres. Vous pourriez par exemple fixer des objectifs d'implication des nouveaux membres dans les divers comités et au conseil sectoriel après 3 ans ou 5 ans et déterminer les moyens pour y parvenir. Chaque année, on assurera un suivi de ces objectifs.



8 CONCLUSION

Le présent guide fournit de nombreuses pistes d'action visant à améliorer la participation et l'implication des nouveaux membres, mais aussi des membres plus anciens. Il s'agit de suggestions qui sont pour la plupart faciles à mettre en œuvre. Le guide évoluera en fonction des connaissances et des expériences qui se développeront sur le terrain. Les divers secteurs de l'AREQ pourront aussi compter sur le soutien de l'AREQ nationale à tous les niveaux.

Voici en résumé les principales suggestions et recommandations de ce guide qui pourra vous accompagner dans les démarches visant à accroître la participation et l'implication des membres et en particulier des nouveaux membres.



The logo for AREQ, featuring the letters 'AREQ' in a stylized, bold, sans-serif font. The 'A' and 'R' are connected, and the 'E' and 'Q' are also connected. The letters are black.

Le mouvement des personnes
retraitées CSQ

GUIDE SUR LA RELÈVE ET LA PARTICIPATION SOCIALE À L'INTENTION DES SECTEURS



EN RÉSUMÉ



À L'INTENTION DES SECTEURS

EN RÉSUMÉ

Qui sont les nouveaux membres de l'AREQ?



- Qui proviennent de catégories d'emploi diverses
- Qui ont besoin d'une pause et qui sont plutôt occupés
- Qui ont eu peu de contact avec l'AREQ

Les connaître et se faire connaître

- Lors des sessions de préparation à la retraite
- En participant aux assemblées syndicales qui soulignent les fins de carrière
- En référant régulièrement aux listes de membres du secteur



Comment les accueillir?



- Par un contact personnalisé
- Par la tenue d'activités d'accueil qui donnent le goût de revenir

Quelles activités devraient être offertes aux nouveaux membres?



- En les consultant
- En s'ouvrant à de nouvelles activités
- En les responsabilisant dans l'organisation de nouvelles activités
- En s'inspirant de projets *Toujours en action* et de réalisations des autres secteurs
- En prévoyant des activités pour les grands groupes comme pour les plus petits groupes
- En mettant en place des activités qui rejoignent les intérêts et les préoccupations de tous les groupes de l'AREQ
- En relançant les nouveaux membres qui ne participent pas
- En se donnant des objectifs mesurables de participation et en assurant le suivi

Comment informer les nouveaux membres et communiquer avec eux?

- En privilégiant les moyens de communication électronique



Comment susciter l'implication des nouveaux membres?

- En visant la participation avant l'implication
- En respectant le choix des personnes de simplement participer
- En donnant accès à des tâches simples, précises et limitées dans le temps
- En misant sur les intérêts et les talents des personnes
- En développant le goût à l'engagement
- En favorisant le mentorat
- En n'ayant pas peur de laisser des postes vacants pour que des membres moins engagés prennent la relève
- En se donnant des objectifs mesurables d'implication et en assurant le suivi





POUR NOUS JOINDRE


AREQ-CSQ
320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100
Québec (Québec) G1K 9E7

Téléphone : 418 525-0611 Sans frais : 1 800 663-2408

Courriel : info@areq.lacsq.org

Site Internet : areq.lacsq.org

Facebook : facebook.com/monAREQ



Rédaction et recherche : Laurier Caron
Collaboration : Charles-David Duchesne
Responsable politique : Micheline Germain-Saucier

Conception graphique : Martine Faguy